

## **Conditions Générales – 9 Cube**

### **1. Dispositions générales**

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion des prestations de services, notamment les travaux et également les ventes éventuelles, liées ou non, effectuées par 9 Cube dont le siège se situe rue Saint-Fromont 5 à 1457 Walhain, référencé à la Banque-Carrefour des entreprises sous le n° d'entreprise 0892.297.654, ci-après dénommée « le prestataire ».

En signant l'offre ou en acceptant sous quelque forme que ce soit notre offre de services, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées sans réserve.

Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit de notre part peuvent modifier l'application des présentes conditions générales.

Les engagements verbaux n'engagent 9 Cube qu'après confirmation écrite et dûment signée par les parties.

En cas de contrariété entre les conditions générales du client et les nôtres, il est convenu que ces dernières prévaudront.

### **2. Validité des offres**

Le client accepte que les offres de 9 Cube lui soient envoyées par voie électronique et il s'engage à communiquer une adresse mail actuelle et valide à cet effet.

Sauf stipulation contraire et écrite, le délai de validité des offres est de 30 jours à dater de leur émission. Une fois passé ce délai, 9 Cube se réserve le droit de modifier ses prix sans préavis.

Toute prestation confiée par le client à 9 Cube fera l'objet d'un devis estimatif établi gratuitement par 9 Cube.

Le client est par ailleurs informé que la réalisation des prestations convenues peut être soumise au paiement préalable d'un acompte, tel que mentionné sur le document support de l'offre. L'acompte est en principe fixé au minimum à 30% du montant total des prestations. *Dans* ce cas, à défaut de paiement de celui-ci, 9 Cube se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses prestations jusqu'au paiement intégral de l'acompte convenu.

### **3. Objet et modalités des prestations**

9 Cube offre notamment à ses clients les prestations suivantes : Consultance, coaching individuel, coaching d'équipes, formations Ennéagramme, MBTI et autres outils de développement des softs skills.

Ces différentes prestations seront régies, sauf dérogations expresses, par les règles suivantes que chaque partie accepte :

Le client définit ses besoins et son projet en concertation avec 9 Cube qui établit un devis estimatif relatif à une offre de prestation.

Toutes les offres s'entendent sans engagement et sans option ; elles ne valent qu'à titre de renseignements, sauf stipulations contraires expresses. La remise de prix, tarifs et devis par 9 Cube ne constitue pas un engagement. 9 Cube ne s'engage qu'à partir de la réception du devis signé par le client. Les modifications apportées par le client à notre offre ne seront valables qu'à la condition que nous les ayons acceptées et confirmées par écrit.

Le client est conscient et accepte que le travail de consultance ne peut *a priori* faire l'objet d'une évaluation précise de la durée des prestations facturées. Les premières prestations sont susceptibles d'engendrer chez le client des nouveaux besoins et la complexité du projet peut donner lieu à des prestations imprévisibles lors du démarrage du projet.

C'est pourquoi, le premier devis portera sur une première tranche de travail correspondant à l'évaluation *a priori*.

A l'issue de cette première tranche de travail, et après paiement de l'intégralité de la facture qui y correspond, 9 Cube émet un nouveau devis que le client signe pour accord. Ce nouveau devis est établi sur la base de l'évaluation de la durée des prestations nécessaires à l'achèvement du travail. Chaque tranche successive donne lieu au paiement de l'intégralité de la tranche précédente et d'un acompte de 30% de la nouvelle tranche.

Le client collabore activement au travail de consultance en apportant à 9 Cube tous les éléments pertinents.

Le solde est payé après validation du projet par les deux parties.

#### **4. Règles spécifiques pour les formations**

Le client accepte que les participants sélectionnés pour suivre une formation s'engagent à participer à l'intégralité de la formation. En cas d'arrivée tardive pouvant nuire à la bonne gestion du programme, les formateurs de 9 Cube ont le droit de refuser l'accès aux locaux de formation. Toute partie de programme manquée ne sera pas remboursée ou ne pourra être rattrapée par une autre formation.

Sauf faute grave ou dol, 9 Cube décline toute responsabilité en cas de préjudice causé par la mauvaise conduite d'un participant.

En cas d'annulation d'une formation moins de 30 jours avant le début de la formation, 50% du prix de la formation sera retenu. Dans les 7 jours précédant la formation, la totalité du montant sera due.

#### **5. Prix**

9 Cube se réserve le droit de répercuter sur ses prix toute modification du taux de T.V.A. y étant applicable qui interviendrait avant ou à la date de prestation du service.

Les prix fixés sont libellés en euros, hors TVA.

En cas de prestations chez le Client, le tarif horaire de 9 Cube est majoré de 20% et les heures de prestations seront calculées à partir du départ du siège de 9 Cube jusqu'au retour à ce siège. D'éventuels frais de déplacement pourront être facturés.

#### **6. Paiement**

Le client, sauf stipulation écrite en sens contraire, accepte que 9 Cube privilégie la facturation par voie électronique. Les factures sont payables au plus tard à date d'échéance mentionnée sur celles-ci.

Tout retard de paiement produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt moratoire conventionnel calculé au taux d'intérêt légal applicable majoré de 2 points de pourcentage, chaque mois entamé étant intégralement dû. Il produira également une indemnité forfaitaire et irréductible de 15 % du montant impayé avec un minimum de 60,-€ par facture, à titre de clause indemnitaire, sous réserve de la démonstration d'un dommage supérieur. Enfin, des frais de recouvrement extrajudiciaire seront facturés au client à raison de 25 € TTC lors de l'envoi du second rappel et de 50 € TTC lors de l'envoi d'une mise en demeure.

Toute réclamation doit être émise par courrier recommandé adressé au siège de 9 Cube dans les 8 jours francs à dater de la réception de la facture. A défaut, la facture sera présumée acceptée par le client.

#### **7. Théorie de l'imprévision**

Conformément à l'article 5.74 du Code civil, si une des Parties souhaite demander la renégociation du contrat en vue de l'adapter ou d'y mettre fin à la suite d'un changement de circonstances, la période de négociation sera limitée à 8 jours calendrier à dater de la notification à l'autre partie du changement de circonstances et de la volonté de renégocier le contrat.

#### **8. Durée**

La durée du projet et de l'intervention de 9 Cube est mentionnée dans le devis estimatif et ne prend cours qu'à partir du paiement de l'acompte.

Les conventions conclues entre l'entreprise et ses clients concernent soit la réalisation d'une prestation nettement définie, soit une prestation d'une durée déterminée (Cf. document de l'offre ou de la commande).

La prestation prend fin une fois celle-ci terminée ou le terme de la convention échu. Le client, s'il le souhaite, peut néanmoins mettre fin de manière anticipative à cette convention moyennant le paiement des prestations réalisées et d'une indemnité forfaitaire fixée à 20% du montant total restant dû à titre de manque à gagner (article 1794 du Code civil).

La convention sera toutefois résiliée de plein droit et sans mise en demeure préalable par 9 Cube dans les cas énoncés ci-après, sans préjudice du droit de l'entreprise de réclamer un dédommagement :

- En cas de faillite du client ;
  - En cas de circonstances mettant en péril l'indépendance professionnelle ;
  - En cas de manquement grave par le client aux obligations qui lui incombent en vertu de la présente convention.
- Le client, s'il répond à l'une de ces conditions, sera informé par écrit par 9 Cube des raisons justifiant la résiliation de la convention.

Au terme de la convention, chaque partie remet à disposition de l'autre (ou son mandataire) l'ensemble des documents relevant de la propriété de ce dernier.

Sauf dans le cas où il en est la cause, le client peut mettre fin à la présente convention sans indemnité ni respect d'un délai de préavis lorsque le prestataire reste en défaut d'exécuter ses obligations. Dans ce cas, le client veillera à envoyer au préalable une lettre de mise en demeure au prestataire lui laissant un délai raisonnable pour exécuter les obligations pour lesquelles il reste en défaut.

## **9. Délais**

A l'exception des sessions de formation collective et de notre participation à des séminaires, les délais fixés pour nos prestations ne sont donnés, sauf stipulation contraire, qu'à titre indicatif.

Si un délai est impératif, il doit clairement être spécifié comme tel sur le devis ou tout autre document équivalent. Dans ce cas, le client peut, lorsque la réalisation subit un retard, prétendre à une indemnisation sans que celle-ci puisse excéder 10 % du prix global du devis estimatif. Même dans ce cas, les circonstances suivantes libèrent 9 Cube de ces délais :

- 1 – Les cas de force majeure ;
- 2 – Si nous ne disposons pas dans les délais requis de l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de notre prestation ;
- 3 – Si des changements sont décidés ou demandés par le client en cours de travail ;
- 4 – Si nos conditions de paiement ne sont pas respectées, notamment en matière de paiement échelonné.

## **10. Engagement qualité et responsabilité de la part du prestataire**

9 Cube s'engage à assurer au client une qualité de service constante et à donner au client l'assistance la plus adaptée à ses besoins et la plus conforme à l'état des connaissances. Les obligations auxquelles s'engage le prestataire sont qualifiées d'obligations de moyens au sens de l'article 5.72 du Code civil, et ne sauraient l'engager quant au résultat. La responsabilité du prestataire ne saurait être directement ou indirectement retenue, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit, en cas de faute commise dans l'exécution de ses prestations, même lourde, sauf cas de dol ou de faute intentionnelle. Par dérogation à l'article 5.229. du Code civil et sauf cas de dol, le prestataire ne sera pas responsable des fautes commises par ses auxiliaires (préposés, sous-traitants, etc...) dans l'exécution des prestations et, par conséquent, elle ne pourra pas être tenue responsable pour les éventuels dommages que ces fautes causeraient à des tiers.

Les prestations de 9 Cube consistent en partie en la livraison de conseils. La responsabilité de 9 Cube ne peut en aucun cas être engagée en cas de dysfonctionnement survenu à la suite de la mise en application – conforme ou non – des conseils fournis, à moins d'une faute lourde ou intentionnelle.

Si 9 Cube n'est plus à même de poursuivre l'exécution des tâches qui lui sont confiées, il en avertira immédiatement le client, de telle sorte que ce dernier puisse prendre les mesures requises, en ce inclus confier lesdites tâches à des tiers.

## **11. Résiliation-résolution aux torts d'un cocontractant**

En cas de résiliation-résolution du contrat aux torts d'un cocontractant, il sera dû à l'autre une indemnité forfaitaire de 30% du prix total sans préjudice du paiement des prestations déjà exécutées pour lesquelles il n'existe aucun motif raisonnable de contestation.

## **12. Obligations des parties**

9 Cube et le client veilleront chacun à leur intérêts réciproques et agiront loyalement et de bonne foi.

9 Cube contracte une obligation de moyen. 9 Cube exécute les prestations qui lui sont confiées en toute indépendance. 9 Cube s'engage à respecter les normes propres à sa profession et à fournir ses prestations en accord avec les différentes législations en vigueur.

Sauf stipulation contraire, 9 Cube n'est pas tenu de vérifier l'exactitude et le caractère complet des informations lui étant

communiquées par le client ou ses préposés, de même que la fiabilité des différents documents et pièces transmises par le client. Le client garantit 9 Cube contre tout recours à cet égard.

Le client s'engage à mettre à disposition du prestataire, en temps utile, tous les documents, pièces, données et informations nécessaires pour l'exécution de la prestation convenue.

Il s'engage à informer en temps utile le prestataire de toute information, donnée ou événement susceptible d'avoir des répercussions sur l'exécution de la prestation.

Il s'engage également à confirmer au besoin par écrit, dans les plus brefs délais et à première demande du prestataire que les documents transmis sont complets.

Enfin, lorsque les prestations réalisées par 9 Cube ne correspondent pas aux attentes du client, le client en informe sans délai le prestataire. A défaut, ce dernier est en droit de considérer les prestations comme effectuées et réalisées avec la pleine et entière satisfaction du client.

### **13. Confidentialité**

9 Cube et le client sont tous deux tenus à la confidentialité des données échangées dans le cadre des prestations réalisées par 9 Cube. Ils s'engagent à s'abstenir, tant au cours des prestations qu'après la cessation de celles-ci, de divulguer les secrets de fabrication ou d'affaires de chacun, ainsi que le secret de toute affaire à caractère personnel ou confidentiel dont ils auraient eu connaissance dans l'exercice de leur activité.

9 Cube et le client s'engagent à n'utiliser les informations reçues que dans le cadre de la bonne exécution des prestations et n'autoriser l'accès à ces informations qu'aux membres du personnel et aux tiers qui doivent en prendre connaissance pour la bonne exécution du contrat. Dans ce dernier cas, cette obligation de confidentialité est elle-même imposée à toute personne ayant accès aux informations concernées.

9 Cube et son client s'obligent, tant au cours du contrat qu'après la cessation de celui-ci, à ne pas utiliser les données confidentielles dont ils auraient eu connaissance à leur profit personnel ou à celui d'autrui, d'une manière directe ou indirecte.

### **14. Références**

Le client autorise 9 Cube à faire état de son nom et éventuellement de son logo (sur un support électronique ou sur support papier) pour des finalités de promotion commerciale. Le client autorise en outre 9 Cube à créer sur son site Internet un lien, réalisé par 9 Cube, renvoyant au site du client pour des finalités de promotion commerciale.

### **15. Propriété intellectuelle**

9 Cube conserve tous les droits de propriété intellectuelle, en leurs avantages et profits, relatifs à toutes les prestations intellectuelles effectuées même si celles-ci entrent dans le cadre de l'exécution du contrat commandé par le client.

L'ensemble des dessins, ébauches, avant-projets et, plus généralement, tout support reprenant les éléments et caractéristiques relatifs aux créations de 9 Cube reste de sa propriété intellectuelle exclusive et est protégé par les droits d'auteur et de dessin. Ils ne peuvent être modifiés. Toute reproduction, même partielle, distribution ou exploitation de ces éléments est soumise à l'accord préalable et écrit de 9 Cube. A défaut, celle-ci est strictement interdite et fera l'objet de poursuites devant les juridictions pénales, civiles et/ou commerciales compétentes.

Sauf accord écrit en sens contraire, le client de 9 Cube bénéficie à ce titre que d'une licence d'utilisation interne non-exclusive à son entreprise et en accord avec l'usage convenu contractuellement.

Ce qui précède s'applique également en cas de résiliation anticipée du contrat, quelle que soit la raison de la résiliation.

### **16. Protection des données à caractère personnel**

Le client est informé que les données personnelles collectées et traitées en rapport avec le contrat (document support de l'offre ou convention) sont strictement confidentielles. Ces données sont recueillies et collectées à des fins comptables et de bonne gestion du contrat ainsi que de son dossier dans le cadre de la fourniture de biens et/ou de services comme définis dans l'offre acceptée et signée par le client. Le client est informé que s'il ne nous fournit pas les données exactes, cela peut dans certains cas entraver le bon déroulement du processus d'exécution du contrat. Si les données ont été fournies de manière incorrectes ou inexactes, 9 Cube ne peut en aucun cas en être tenu responsable.

Les données collectées sont les noms, prénoms, email et numéros de téléphone des personnes de contacts chez le client, ainsi que des participants au programme de coaching et formation de 9 Cube. Les profils Ennéagramme et MBTI des participants seront également conservés pour la bonne préparation des ateliers.

Ces données seront conservées pendant une durée de 3 ans. Une fois arrivées au terme du délai, les données comptables et/ou légales sont archivées et les autres données sont effacées.

Conformément au règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données ainsi que conformément à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le client dispose d'un droit d'accès aux données, d'un droit de rectification ou d'effacement de celles-ci. Le client dispose également du droit de demander une limitation quant au traitement de ses données personnelles, de s'opposer au traitement de ses données ainsi que du droit à la portabilité de ses données.

Il peut également s'opposer à tout moment à ce que ces données soient utilisées à des fins étrangères à celles de la bonne gestion de son dossier, le cas échéant.

Pour toutes questions relatives à vos droits concernant vos données personnelles, n'hésitez pas à contacter le responsable du traitement de vos données.

9 Cube s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées et raisonnables permettant d'assurer la protection des données du client. Il s'engage à cet égard à une obligation de moyen.

Le client, s'il estime avoir été lésé dans le cadre de la protection de ses données à caractère personnel, peut contacter l'autorité de contrôle :

Autorité de protection des données

Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles



+32 (0)2 274 48 00



+32 (0)2 274 48 35



[contact\(at\)apd-gba.be](mailto:contact(at)apd-gba.be)

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/contact>

### 17. Changements de la convention

Tout changement des conventions spécifiques ou des présentes conditions générales devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les parties.

### 18. Incessibilité

Les contrats convenus entre parties (conditions spécifiques et générales ou autres conventions), ainsi que les droits et obligations qui en découlent sont incessibles, à quelque titre et pour quelque finalité que ce soient, sans l'accord exprès préalable écrit de l'autre partie.

### 19. Clause salvatrice

L'invalidité, la non-applicabilité ou l'illégalité d'une des clauses prévues dans les présentes conditions générales ou dans les accords convenus entre parties n'entraîne aucunement l'invalidité ou la nullité des autres dispositions des conditions générales ou accords. L'ensemble des clauses reste intégralement valable.

En cas de caducité ou de nullité de tout ou partie de l'une des clauses des présentes conditions générales ou dans les accords convenus entre parties, ces dernières s'engagent à négocier sans délai, de bonne foi, le remplacement de la/les clause(s) nulle(s) ou caduque(s) par une/des clause(s) légale(s) d'effet économique équivalent.

### 20. Droit applicable et juridiction compétente

Sauf disposition impérative ou d'ordre public en sens contraire venant supplanter la présente clause, en cas de contestation

## CGV

entre parties ou de poursuites en paiement, sont seuls compétents les tribunaux dont dépend notre siège social.

Le droit applicable est le droit belge, en langue française.

Les parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, les moyens de preuve électroniques (à titre exemplatif: l'email, les backups informatiques,...).